



Déclaration liminaire de l'UNSA-Éducation au CTSD 2nd degré
Lundi 12mars 2018

Monsieur Le Directeur Académique,
Madame, Monsieur les Directeurs Académiques adjoint
Mesdames et Messieurs les personnels de la Direction des Services Départementaux
Mesdames et Messieurs les membres du CTSD de l'Hérault,

Le CTSD qui se réunit aujourd'hui doit traiter des fermetures et ouvertures de postes dans les collèges de l'Hérault.

Lors du groupe de travail du 8 mars, l'administration a proposé 71 ouvertures pour 31 fermetures, pour un solde positif de 40 postes. L'Unsa-Education vous a fait part de propositions pour ouvrir des postes supplémentaires dans l'enveloppe budgétaire allouées par le rectorat soit 44, 49 ETP et a formulé le souhait de voir des mesures de carte scolaire évitées.

Avec 40 créations de postes, ce projet cette préparation de rentrée pourrait paraître satisfaisante dans le contexte actuel, or, ces 40 postes supplémentaires ne répondront en réalité, qu'à la hausse démographique des collèges de l'Hérault (+ 959 élèves). Les conditions d'enseignement, dans les collèges de l'Hérault, ne connaîtront pas d'amélioration à la rentrée prochaine.

Pour l'Unsa-Education, la carte scolaire des collèges de l'Hérault pour la rentrée 2018 ne répond donc, pas aux besoins des établissements. Ramené à la faiblesse de la dotation académique, ce constat montre bien le peu de cas que fait ce gouvernement du maillon essentiel du système éducatif que constitue le collège.

La communication ministérielle autour des téléphones portables, des chorales ou du dispositif « devoirs faits » servira d'écran de fumée mais ne permettra en rien une amélioration de la réussite de nos élèves aux tests internationaux.